



Communiqué de presse
Paris, le 14 octobre 2010

Développement durable : les grandes villes et agglomérations à l'heure de la loi Grenelle 2

BMJ Ratings, en partenariat avec l'Association des Maires de Grandes Villes de France et le Comité 21, publie une étude intitulée « Le développement durable dans les grandes villes et grandes agglomérations en 2010 »*. Lancée avant l'adoption de la loi Grenelle 2, celle-ci dresse un état des lieux sur la prise en compte des enjeux du développement durable dans les politiques conduites dans les métropoles régionales. Elle recense les pratiques innovantes et exemplaires dans 5 domaines : gouvernance, environnement, cohésion sociale, développement économique, aménagement de l'espace et du bâti.

Les principaux enseignements portent essentiellement sur les actions locales relatives aux dispositions de la loi Grenelle 2 et en particulier sur les politiques énergétiques territoriales. 68 % des grandes villes et agglomérations interrogées déclarent avoir lancé un plan climat énergie, mesure phare du Grenelle 2 qui sera bientôt obligatoire pour toutes les collectivités de plus de 50 000 habitants, et 29 % d'entre-elles déclarent en avoir en projet.

En matière d'énergie renouvelable, cette enquête révèle que les métropoles régionales soutiennent principalement la filière solaire - thermique et/ou photovoltaïque - (83 %). Viennent ensuite la filière bois (67%), la biomasse (58%) et l'éolien (33%).

En matière de performance énergétique, 50 % des villes et agglomérations interrogées précisent que les équipements construits sur leur territoire sont du niveau Bâtiment Basse Consommation. 19 % d'entre-elles déclarent s'être déjà fixées la production de bâtiments à énergie passive et 12 % la production de bâtiments à énergie positive, anticipant ainsi une réglementation encore plus ambitieuse que la loi Grenelle 2.

Sur le plan de l'aménagement du territoire, l'enquête révèle que la France semble combler son retard en matière de création d'eco-quartiers, devenus, selon l'enquête, un symbole d'aménagement durable. 60 % des grandes villes et agglomérations affirment avoir un projet en cours ou à venir.

Sur le plan de la gouvernance, 59 % des collectivités sondées déclarent s'être engagées dans une démarche d'Agenda 21 local, précisant que cet engagement, pour la majorité d'entre elles, remonte à la période 2003 - 2006. Par ailleurs, l'enquête montre que 84 % des métropoles régionales ont mis en place un service dédié au développement durable, le plus souvent rattaché directement au Directeur Général des Services, signe d'une évolution des pratiques en matière d'intégration des enjeux du développement durable dans les politiques publiques locales.

Enfin, année de la biodiversité oblige, l'enquête révèle que 81 % des collectivités sondées affirment avoir procédé à un inventaire de la faune et de la flore sur leur territoire, 44 % précisent avoir réalisé un diagnostic mais seulement 30 % affirment avoir mis en place un observatoire de la biodiversité.

La synthèse de l'enquête se trouve en pièce jointe.

* Enquête réalisée d'avril à juillet 2010 auprès d'un échantillon de 32 grandes villes et agglomérations.

CONTACTS PRESSE

BMJ Ratings : Patrick Jolivet, responsable recherche & développement, p.jolivet@bmjratings.com

AMGVF : Sébastien Fournier, chargé de mission communication,
s.fournier@grandesvilles.org, tél. 06 77 99 09 32

Comité 21 : Antoine Charlot, Responsable national du programme *Territoires durables*, charlot@comite21.org